

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Paraît 10 fois par an – Rédaction/Administration: case postale 998, 1001 Lausanne – Le numéro: Fr. 4.00/Abt.: 40.– par an, payable au CCP 10-25925-4

Editorial

Les Vaudois, on le sait, ont un bien joli pays. Ils en sont conscients et n'ont pas attendu les écologistes pour veiller à la préservation des lieux les plus exceptionnels. C'est particulièrement le cas à Lavaux, où l'arrivée des premières villas au milieu des vignes a interpellé les habitants dans les années septante déjà. A cette époque où l'aménagement du territoire commençait à peine à s'imposer dans le débat politique, le syndic de Villette, Edmond Chollet, avait élaboré un remaniement de terrains afin de regrouper les futures constructions sur 7% du territoire communal et de rendre inconstructibles les 93% restants. D'autres communes envisageaient déjà de suivre l'exemple de Villette... quand Franz Weber et ses amis sont intervenus, déclenchant une violente campagne médiatique et juridique pour dénoncer de nouvelles constructions intolérables et accuser Edmond Chollet d'être un «bétonneur»! Profitant de la confusion ainsi semée, ils ont lancé l'initiative «Sauver Lavaux» que les bons Vaudois, persuadés que c'était la seule solution, ont acceptée.

Trente-cinq ans plus tard, la situation est toujours la même. Le narcissique Franz Weber, grâce à ses relais médiatiques, à sa cour de militants, à sa violence verbale et à ses délires complomaniaques, subjugué un grand nombre de personnes. Grisé par le succès facile de «Sauver Lavaux II» en 2005 (qui ne visait qu'à replacer l'article de l'ancienne Constitution dans la nouvelle), puis par celui, plus inattendu et beaucoup plus grave, de l'initiative fédérale sur les résidences secondaires, il a remis ça avec «Sauver Lavaux III». Selon son argumentation, la protection considérable mise en place jusqu'ici ne suffit pas, la «spéculation immobilière ne cesse d'augmenter», le nombre de permis de construire explose, les grues sont partout...

Concrètement, son initiative réécrit à peu près entièrement la loi d'application de l'article constitutionnel. Cette dernière vaut aujourd'hui comme un plan directeur, non applicable aux particuliers mais seulement aux autorités. Elle est mise en application par les communes, sous la forme de plans d'affectation. Avec «Sauver Lavaux III», elle deviendrait un plan d'affectation cantonal, directement applicable et privant les communes de toutes leurs prérogatives. Le contour précis des diverses zones devrait être défini dans un délai de cinq ans, durant lesquels un moratoire absolu serait décrété sur toute construction.

Cette initiative a d'abord été invalidée par le Conseil d'Etat, puis par la Cour constitu-

tionnelle, pour non-conformité au droit fédéral. Mais les juges fédéraux ont volé au secours de Franz Weber en décidant que le texte pouvait parfaitement être soumis au peuple et que, s'il était accepté, il suffirait alors d'y ajouter les dispositions faisant défaut! Les Vaudois se prononceront donc le 18 mai prochain.

Les habitants de la région et en particulier les vigneronns – ces salauds de bétonneurs qui rêvent de défigurer leurs vignes! – craignent énormément cette initiative qui menacerait tout développement économique, même respectueux des lieux. Il faut savoir en effet que, depuis 2012, les nouvelles constructions ou modifications de constructions sont soumises à l'avis d'une commission consultative chargée de veiller au maintien de l'harmonie du paysage de Lavaux. Voyant que cela ne suffirait pas à dissuader les bobos urbains – qui n'aiment cette région qu'au travers de leurs gymkhanas cyclistes dominicains – de voter

des deux mains pour l'initiative, le gouvernement vaudois a en plus élaboré un contre-projet direct, soumis au vote populaire sur le même bulletin. Ce contre-projet «coupe la poire en deux» en faisant passer le territoire de Lavaux sous le contrôle direct du Canton, mais en laissant au moins aux communes la gestion de leurs terrains déjà colloqués dans une zone à bâtir légalisée. Un tel compromis, sans être enthousiasmant, satisfait pleinement les habitants de Lavaux, tout en offrant un levier de résistance contre l'initiative vitrificatrice de Franz Weber.

Le lecteur attentif aura compris ce qu'il doit voter au sujet de l'initiative. Quant au contre-projet, qu'on l'approuve ou non, il faut au moins lui accorder la préférence en réponse à la question subsidiaire, au cas où les deux objets remporteraient chacun – horresco referens – une majorité d'avis favorables.

Pollux

Définitivement...

Quiconque est condamné pour avoir porté atteinte à l'intégrité sexuelle d'un enfant ou d'une personne dépendante est **définitivement** privé du droit d'exercer une activité professionnelle ou bénévole en contact avec des mineurs ou des personnes dépendantes.

Tel est le texte de l'initiative proposée par de braves gens justement indignés par les méfaits des pédophiles. ... **Définitivement**... On sent la tentation de l'éternité, présente chez tout homme inquiet de la brièveté de la vie. On aimerait tous pouvoir bénéficier des bienfaits de l'existence irrémédiablement, irrévocablement, décidément, inéluctablement, irrémissiblement, irréparablement, irréversiblement, durablement, finalement, jusqu'à épuisement, sans appel, sans retour, une fois pour toutes.

On aura beau faire observer à ces bons apôtres que les pédophiles les plus dangereux sont précisément ceux qui n'ont encore jamais été démasqués, et donc encore moins condamnés, qu'un jeune homme de dix-neuf ans dont la petite amie est âgée de quinze ans peut être condamné pour atteinte à l'intégrité sexuelle d'un enfant et par conséquent, selon le texte de l'initiative, **définitivement** privé du droit d'exercer la profession d'instituteur, de moniteur de voile ou de professeur de judo... , qu'il conviendrait donc de respecter, surtout dans le domaine des interdictions professionnelles, le principe de proportionnalité, les braves gens sont intraitables.

Même l'excellent site commentaires.com estime que le principe de proportionnalité

doit céder le pas devant le principe de précaution.

Ah! Le principe de précaution devrait alors aussi conduire au retrait de permis **définitif** pour tout conducteur de véhicule automobile condamné pour excès de vitesse ou conduite en état d'ivresse. Il faudrait aussi interdire **définitivement** le remariage aux maris ou aux épouses coupables d'adultère. Une association suisse allemande de défense des animaux souhaite interdire **définitivement** la possession d'un animal à toute personne convaincue de mauvais traitements envers son chien ou son bétail.

Un viticulteur français bio a été récemment condamné pour avoir refusé de traiter sa vigne avec un pesticide alors même qu'aucun signe de la maladie n'était perceptible ni sur sa parcelle ni chez ses voisins.

Les grandes sociétés pharmaceutiques souhaitent nous imposer des vaccins contre toutes les maladies, au risque de nous inoculer d'autres affections comme effets secondaires.

En réalité, rien n'est définitif. Les juristes tempèrent le principe *Pacta sunt servanda* par la *clausula rebus sic stantibus*.

Même notre connaissance des faits historiques ne peut être définitive: les travaux des historiens et des chercheurs sont de nature à nous instruire de faits restés longtemps inconnus ou, au contraire, à nous démontrer que des événements auxquels nous avons cru de bonne foi n'ont, en réalité, jamais existé.

Claude Paschoud

En direct de Sirius

Couac à Kiev (et autres lieux dits «libres»), **tabac à Simféropol** (et autres lieux non formatés)

17.3.2014 – Face au hard-rock de Moscou, les litanies, les jérémiades et les rodomontades hertziennes de Messieurs Bernarenrily et Fabius-son-adjoint-aux-affaires-des-autres, deux comédiens harmonistes très imposés, n'ont pas trouvé l'oreille du peuple de Crimée; pas plus qu'en Occident. Au «concert des nations» les shofars de ces vedettes américaines sonnaient vraiment trop faux pour parvenir à ébranler les auditoires. Très surfaités depuis la Syrie, ces «cacophonies» ont fait un four. «ON» aurait pu, à moindres frais, dans le registre «dégénérés libérateurs», faire donner les *Femen* ou les *Pussy Riot*. Le retour de la péninsule dans le giron de la Sainte Russie a été plébiscité, comme en d'autres temps héroïques le passage enthousiaste d'une Autriche dépecée à Versailles dans celui d'une Allemagne relevée. Quant au discours magistral de Poutine le lendemain, hormis notre duo de comiques et sa cour de bobos, tout le monde pouvait en apprécier le bon sens.

Le prochain livre à interdire en République Socialiste de France?

A tout lecteur lucide soucieux d'atténuer sa déprime, je conseille le *Petit dictionnaire des mots retrouvés*¹. Les auteurs auraient été des pataphysiciens – école à laquelle j'ai très brièvement appartenu jusqu'à ce que je découvre que la plupart de mes condisciples farceurs, souvent talentueux, se prenaient tragiquement au sérieux. Peu soucieux de risquer de m'«aller faire nommer pape par des conciles / Que dans des cabarets tiennent des imbéciles» (Cyrano – Tirade des non merci), j'ai tiré ma révérence me contentant de les pratiquer de loin.

Le *Petit dictionnaire des mots retrouvés* est de ces livres qu'on lit encore à coups de coupe-papier; pour lesquels chaque page doit se mériter. Voilà un geste, un crissement subtil, un délice d'anticipation dont sont privés les «i-padolâtres» frénétiques d'aujourd'hui.

On y apprend, entre autres, qu'un *aiolli* [est] un *gracieux petit oiseau très combatif* [qui] *tue les mouches à distance*; qu'on qualifie de *crétacé* un individu peu cultivé (on dit: *Un tel est un fameux crétacé*); qu'*haschich* est un adjectif issu d'un dialecte bas-allemand *parfois pris substantiellement*; et pour ceux qui l'ignoraient encore, que *Stanislas Whisky* était un patriote polonais du XVIII^e siècle *mort d'un coup de trop*. Mais aussi qu'*incunabile* (tombé en désuétude) était une expression désignant jadis les invertis; que le *lamentin* est un *ministre du culte judaïque* [qui] *conduisait les pèlerins au Mur des Lamentations* [...]. *Par extension: pleureur à gages*; et qu'un *prépuce* est un *petit insecte sauteur universellement répandu, excepté en Orient. Parasite et antisémité*; trois explications parmi quelques autres susceptibles, en France enquenellée, de mener aujourd'hui leurs auteurs² à la ruine et bientôt en culs-de-basse-fosse.

Et pour conclure sur ces affreux humoristes dont, même au XXI^e siècle, les émules persistent à «nauséabonder» et à ne rien respecter – et surtout pas les obsidionaux – j'exhumerai ce célèbre échange entre deux cuistres, vers la fin de l'entre-deux-guerres:

- Que ce paysage est arabeque!
- Mais... pas *arabeque*: **pythagore!**
- Mais tout ceci est anonyme.
- Pas *anonyme!!!*... **synagogue!**

Pourquoi Sirius?

Même en se limitant aux deux derniers quinquennats présidentiels, le simple catalogue des affaires qui empuantissent la «drauche» française prendrait les quatre pages de mon *périodique indépendant* favori. A tout nouveau lecteur qui me demanderait «pourquoi *toujours* la France?», je répondrais que, dès juin 1999, j'avais indiqué orienter le point de vue de Sirius à la verticale de Paris parce qu'à la lumière des avatars politico-socio-économiques dont la France faisait les frais, j'espérais que de tels coûteux pas de clercs pourraient être évités à notre patrie. Non seulement je conserve cet espoir, mais la plupart des choix de notre peuple me confor-

ment dans l'idée que peut-être, chez nous, le souverain n'est pas aveugle et point encore tout à fait bâillonné. Quant à mes amis français qui s'inquiéteraient d'un apparent acharnement, je leur confierai que j'aime leur pays passionnément, parce que je lui dois ce qu'il a bien voulu m'offrir d'instruction et de culture. En tant qu'officier, c'est par tous les moyens et jusqu'à mon dernier souffle que je continuerai à défendre l'indépendance et la neutralité de ma patrie, mais cette France à qui je dois tant peut compter sur ma plume. Cette France-là; pas la caricature où l'on s'efforce de la réduire!

Max l'Impertinent

¹ Auteurs anonymes, «*memini Aloïs Alzheimer*», première parution à la NRF (jan. 1938 et fév. 1939) rééd. en 2010 chez JBz et Cie, www.hugoetcie.com, ISBN: 9782755606614, 15.–€.

² Salauds de défunts!

Gripen et démantèlement

Par 73,2% des voix, l'obligation de servir a été maintenue en Suisse. L'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée a été balayée, comme l'ont souligné de nombreux médias. Mercredi 29 janvier, le référendum contre l'achat d'un nouvel avion de combat – le Gripen – a été déposé. Nous serons conviés le 18 mai prochain à nous prononcer sur ce choix: disposer d'une protection aérienne ou pas.

Relevons que le plus étonnant est de compter parmi les référendaires des gens qui ne se réfèrent pas à des idées de gauche. Bien sûr, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que parmi les Verts libéraux se cachent en fait des libéraux «liberterres» idéologiquement à gauche. Que de nombreux PDC renforcés par quelques PLR se soient joints à cette entreprise est par contre bien surprenant.

Certes, le GSsA n'apparaît plus: il est vrai qu'après sa déconfiture de septembre dernier il eût été maladroit de le faire participer ouvertement à cette nouvelle campagne. Mais il est évident qu'il appuie les socialistes et les Verts verts.

Trois avions étaient en lice. Ils ont été comparés initialement selon un cahier des charges similaire à celui qui avait présidé au choix du FA/18 et le Gripen l'a emporté. Bien sûr, la presse n'a cessé de se faire l'écho de couacs malheureux. Elle a accompagné ainsi la récolte des signatures. Il est probable aussi que des intérêts politiques ou financiers divergents sont intervenus dans cette campagne.

Le fond du problème n'est pas le choix de l'avion. Il s'agit en fait, ni plus ni moins, de savoir si le pays doit disposer d'une force aérienne ou pas. Car on a bien compris que si l'on veut donner un certain poids à la défense de notre espace aérien, les trente-deux avions FA/18 ne pourront jamais assurer leur mission, ne serait-ce qu'en cas de crise se prolongeant sur plusieurs semaines.

Il est vrai que, ces dix dernières années, le Conseil fédéral et son département de la défense n'ont cessé d'émettre des signaux contradictoires qui, à terme, mettront finalement à genoux notre défense nationale. Comment interpréter autrement ces réductions incessantes des effectifs? Comment ne pas

imaginer que la destruction des moyens militaires lourds vise en fait à transformer notre armée en une garde nationale. Malgré le signal fort mentionné ci-dessus, qui devait faire comprendre au Conseil fédéral et aux parlementaires que la majorité du pays reste attachée à l'indépendance de la Suisse au centre de l'Europe, le démantèlement de la défense de la population se poursuit. Il devient dès lors compréhensible que l'acquisition d'un avion de combat entre en opposition avec cet affaiblissement des moyens octroyés à l'armée pour défendre le pays.

Mais si le référendum est accepté, les conséquences seront multiples. Ce sera un nouveau coup de boutoir contre l'édifice Helvétie. En cas de coup dur, les restes, ridiculement faibles, de notre défense ne pourront pas faire face à des menaces aujourd'hui impensables. Les «pro-européens» auront beau jeu d'appeler les pays voisins à notre rescousse. On pourrait penser que finalement il ne sert à rien d'attendre! Adhérons à cette idée de «smart defence» prônée par l'OTAN, jetons notre neutralité aux orties et rejoignons l'Union européenne. On aura du même coup réglé tous les problèmes que nous avons avec l'Union, les bilatérales, la dispute fiscale. N'est-ce pas là le plan secret qui montre son nez?

Personnellement je n'en veux pas! N'en déplaise au gouvernement suisse, que je soupçonne de vouloir chiffonner notre indépendance au profit de l'étranger, je voterai en faveur du fonds Gripen! A entendre les bruits de bottes à proximité de chez nous, je crains bien d'avoir raison.

François Villard

Dernière minute

Vient de sortir: *Le pari insensé du salaire minimum*, Etudes et Enquêtes n° 43, Centre patronal, case postale 1215, 1001 Lausanne, courriel: info@centrepatronal.ch, auteurs: Sophie Paschoud et Pierre-Gabriel Bieri.

Malheureusement, les lignes me manquent pour dire tout le bien que je pense de ce petit ouvrage. Je ne peux qu'en conseiller la lecture.

M.P.

L'identité européenne

«En Suisse, il serait nécessaire que les gèneurs fussent plus nombreux.»

Albert Béguin
se référant à C.-F. Ramuz

Durant son quinquennat, le président Sarkozy avait sondé les Français sur leur conception de l'identité française, thème honni par la gauche, qui y voit a priori un relent de racisme et de xénophobie. En Valais, le conseiller d'Etat Oskar Freysinger (UDC) a participé, le dimanche 9 mars 2014, à Paris, à une manifestation d'un groupe s'intitulant «Bloc identitaire», proche du FN, sur le thème suivant : non à l'islamisation. Qu'on le veuille ou non, la question de l'islam se pose désormais en Europe occidentale, liée à l'immigration de peuplement. Ce serait de l'obscurantisme que de ne pas vouloir la traiter, d'en censurer même l'énoncé.

Mais, je le concède volontiers, ce thème est de nature à échauffer les esprits et à entraîner beaucoup dans une direction que l'histoire a connue et dont elle a montré à tous la nocivité. C'est la raison pour laquelle, dans un pareil enjeu, il convient d'éviter deux pièges : l'obscurantisme de la gauche, qui n'est en fait qu'une lâche démission de l'intelligence par asservissement idéologique¹ d'une part, et d'autre part, l'écueil inverse, qui consiste à mêler non sans témérité les problèmes de culture à des appartenances raciales. C'est ce que firent en Allemagne les nationaux-socialistes, mais on oublie que leur succès s'explique par une continuité certaine de pensée avec la tradition prussienne dans ce pays.

Voici à ce propos ce que note J.-B. Noé dans son opuscule sur Pie XII face aux nazis² : «Pour bien comprendre le nazisme, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que cette idéologie ne constitue en rien une rupture dans la tradition politique allemande. Les nazis reprennent la plupart des thèmes développés par le régime prussien et par les philosophes du XIX^e siècle.» Ne pourrait-on pas en dire autant de la gauche en France par rapport au despotisme révolutionnaire et à l'héritage bonapartiste ? Et en Italie, le fascisme n'est-il pas dans la droite ligne du *Risorgimento* ?

Une fraction de l'idéologie de gauche en Europe a incontestablement des affinités très profondes avec le fanatisme. Ce n'était donc pas pour rien que le nazisme incluait le socialisme dans sa pensée. Mussolini lui-même fut un adepte, dans sa jeunesse, du parti socialiste. D'une certaine manière, la gauche et le despotisme sont des frères ennemis, mais des frères tout de même puisqu'ils partagent le même sang révolutionnaire, plus profondément enfoui dans la droite prussienne par son anticatholicisme rigoureux.

Ceci doit nous servir d'indication utile pour l'analyse de l'actualité, afin d'éviter les pièges idéologiques posés par la gauche à la droite, dans la mesure où nous parviendrons à briser le carcan idéologique qui paralyse la pensée politique en démocratie d'opinion et asservit littéralement celle-ci à la gauche. Charles de Foucauld va nous servir ici de point d'ancrage critique largement méconnu en raison du conditionnement de la pensée laïciste. Il écrivait ceci : «Si les Français de

France ne comprennent pas leur devoir d'évangéliser leurs colonies, c'est une faute dont ils devront rendre compte, et ce sera la cause de la perte d'une foule d'âmes qui auraient pu être sauvées.»³ De Gaulle a incontestablement pris acte du maintien de l'Algérie dans l'orbite musulmane pour favoriser, par la ruse, contre la droite qui l'avait porté au pouvoir, l'indépendance de ce pays, afin d'éviter d'intégrer à la métropole, massivement, des adeptes d'un culte générateur de conflits sérieux et graves avec la population française d'origine chrétienne. Néanmoins, ce que le fondateur de la V^e République n'avait pas prévu, c'est que cet appel à l'immigration de peuplement musulman constituerait un choix délibéré de la gauche, qui sert de l'islam pour combattre l'identité française. Le laïcisme a sa logique, et cette logique est agissante tant que le laïcisme ne sera pas combattu en lui-même.

Une seconde menace pèse désormais non seulement sur la France mais sur toute l'Europe occidentale. Elle se manifeste à propos de l'Ukraine, où ressurgit, du côté russe, la tradition impériale. Car cette tradition impériale russe a elle aussi un fondement religieux anti-occidental : c'est la guerre, larvée ou déclarée, de la soi-disant «orthodoxie» orientale contre l'Eglise catholique romaine dont l'Occident se désolidarise aujourd'hui... Il

vaut la peine de citer ici un religieux célèbre, Dom Prosper Guéranger, membre de l'Ordre de Saint-Benoît (OSB), abbé de Solesme, qui écrit ceci dans son *Année liturgique* : «De toutes les nations qui ont péri, il n'en est pas une seule qui ne l'ait mérité par son oubli de la loi de Dieu, et il en doit être ainsi. Quelquefois, le Seigneur attend avant de frapper ; mais c'est afin que le châtement soit plus solennel et plus exemplaire. Veut-on rendre compte de la solidité des destinées d'un peuple ? Que l'on étudie son degré de fidélité aux lois de l'Eglise.»⁴

Connaître l'origine d'un mal, c'est déjà trouver la voie de la guérison. Vouloir ignorer cette origine, c'est choisir sciemment le déclin et la mort, également pour les sociétés.

Michel de Preux

¹ «Aucune idée n'est libérale parce que, par sa nature, toute idée affirme quelque chose et nie autre chose», disait José-Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange. L'astuce de la gauche consiste à invoquer la libre expression de ses idées à seule fin de contester ce même droit à la droite sous prétexte qu'elles seraient, par le fait d'être de droite, anti-libérales!

² Ed. du Laurier, Paris 2010, coll. Regards de l'histoire.

³ *Ecrits spirituels*.

⁴ Pour les samedi des Quatre-Temps de Carême.

Courez vite à Martigny!

La fondation Giannada a mis sur pied, en collaboration avec le British Museum, une exposition intitulée *La beauté du corps dans l'Antiquité grecque*. Cette exposition remarquable peut être vue jusqu'au 9 juin.

Pour l'essentiel, les œuvres exposées sont de deux sortes : statues, généralement copies romaines de bronzes grecs, et vases de la céramique attique des VI^e et V^e siècles.

Si l'on excepte une de ces idoles cycladiques du III^e millénaire, toujours émouvantes, il est intéressant de voir comment, en quelque sorte, la vie vient aux statues. Les VII^e et VI^e siècles produisent des *kouroi* et des *korai*, statuets ou statues respectivement de jeunes hommes représentés nus et de femmes vêtues, dressés en une position hiératique, cheveux longs se répartissant en trois mèches torsadées sur chaque épaule. Au fil du VI^e siècle, ces statues s'animent, timidement d'abord, avec un pied plus en avant que l'autre, un avant-bras qui se détache du corps, jusqu'aux V^e et IV^e siècles, acmé de la statuaire grecque, où l'anatomie est rendue avec une précision parfaite, où le corps a été saisi dans un instantané de son mouvement, comme en témoignent le Discobole, le Diadumène et l'Aphrodite de Cnide. La perfection de ces œuvres est telle que ni les Romains ni la Renaissance ni le XIX^e siècle n'ont pu faire autre chose que les imiter.

Les vases sont groupés par thèmes. Une part importante est faite aux athlètes. A Athènes, le paragon de l'homme de bien, le *kalos kagathos*, est à la fois «beau et bien». Pour être beau, un jeune homme doit cultiver son corps, l'entraîner. Il dispose, pour ce faire, de gymnases et de palestres, d'entraîneurs. A l'exception des adeptes de lutte libre et de boxe, volontiers ventrus ou outra-

geusement musculeux, les athlètes représentés sont beaux. Cette beauté attirait d'ailleurs dans les palestres les hommes dans la fleur de l'âge, qui tentaient de faire plus qu'admirer, si entente, la perfection des jeunes corps.

Héraclès, le héros grec par excellence, est à sa manière un athlète confirmé. On lui attribuait même la gloire d'avoir créé les jeux d'Olympie. Il est à sa place dans l'exposition.

Remarquons aussi qu'il manque un pan entier de la production artistique grecque : la peinture, la «grande peinture», telle que Pausanias pouvait encore la voir dans la pinacothèque de l'Acropole d'Athènes. Tout pourtant n'est pas perdu : elle a inspiré bien des peintres et mosaïstes de Pompéi et, sans doute, les modestes décorateurs des vases attiques.

Dans l'ensemble, force est de constater que l'homme a la part belle dans les pièces exposées, au détriment de la femme. Ce n'est que le fidèle reflet de la société athénienne antique, où la femme mariée était confinée au gynécée et où seules étaient visibles ou fréquentées les esclaves ou les hétaires. La présence féminine dans l'art grec est due surtout aux déesses.

C'est sans doute un truisme de dire que le rôle d'un artiste est d'exalter la beauté. Certes, il ne manque pas, en sculpture comme en peinture, de satyres bien laids ou de pitoyables vieillards, mais le fait est que l'art grec est celui qui y est le mieux parvenu. Sur beaucoup de vases, les artistes ont écrit comme un témoignage de la beauté de leur œuvre : *ê ho pais kalos*, c'est-à-dire : Oh ! le beau garçon !

Daniel Bassin

Salaire minimum, bêtise maximum

L'initiative des syndicats sur le salaire minimum est une grande sottise, les arguments avancés par les initiants sont faibles et montrent soit une ignorance crasse en matière économique soit un aveuglement idéologique total; probablement les deux. Mais entrons un peu dans le détail. Les tenants du salaire minimum prétendent:

1. «Qu'il est intolérable que des personnes travaillant à 100% n'arrivent pas à joindre les deux bouts». C'est une opinion. Il y a des régions de Suisse dans lesquelles on vit correctement avec 3'200 francs. Le soussigné a même vécu à Genève avec moins de 2'000 francs par mois et il n'en est pas mort. Il est évident que ce niveau de revenus ne permet pas de posséder tous les gadgets dernier cri, de sortir deux fois par semaine et de rouler en BMW, mais il y a des solutions et les aides sont là pour soutenir les plus démunis. Notons en passant que faire un budget n'est pas à la portée de tous et que de nombreux cadres bien payés sont incapables de boucler leurs fins de mois.

2. «Qu'un salaire minimum de 4'000 francs par mois¹ représente un pourcentage du salaire médian équivalent à ce que représente le SMIC français, ce qui montre que ce n'est pas exagéré». La comparaison avec la situation française est particulièrement mal venue lorsque l'on voit à quel point l'économie de l'hexagone est en danger, sclérosée par la fuite des investisseurs, la bureaucratie, les charges sociales et la légiférite aiguë du gou-

vernement. De plus, 13% des salariés français recevaient le minimum légal début 2013², ce qui montre que le SMIC est devenu la référence en matière de fixation des salaires, un nivellement par le bas néfaste.

3. «Que les risques de délocalisation dans des secteurs tournés vers le marché interne comme le commerce de détail, la coiffure, le nettoyage et l'horticulture sont quasi nuls»³. Voilà une remarque tout à fait exacte! Ces emplois ne seront pas délocalisés mais supprimés. Les syndicats s'offusquent régulièrement de ce que les entreprises font des profits grâce l'exploitation des travailleurs. C'est non seulement vrai, mais c'est l'unique raison pour laquelle se créent des emplois. En tant qu'employeur, je n'engagerai un collaborateur que si mon nouvel employé peut me rapporter plus qu'il ne va me coûter. Les postes qui n'offriront pas une productivité supérieure à 4'000 francs plus les charges sociales seront donc appelés à disparaître.

4. «Que le partenariat social ne concerne que 50% des travailleurs. L'autre moitié n'est protégée par aucune convention et se trouve à la merci des employeurs»⁴. Rien que la formulation sue l'idéologie marxiste, les employeurs étant vus comme des profiteurs ayant tout pouvoir sur leurs employés. Rappelons en passant que les employés qui ne sont pas satisfaits de leurs conditions de travail ont toute liberté de changer d'entreprise. En Suisse, les travailleurs sont libres de s'or-

ganiser en syndicats et de négocier des améliorations avec les patrons. Les raisons qui poussent 50% d'entre eux à ne pas en profiter viennent probablement du fait qu'un grand nombre n'en ressentent simplement pas le besoin, étant contents de ce qu'ils ont. Selon une enquête publiée en 2012⁵, 94% des Suisses étaient satisfaits de leurs conditions de travail et, curieusement, la proportion de «très satisfaits», qui était globalement de 35%, montait à 40% chez les personnes interrogées n'ayant achevé que l'école obligatoire. On peut donc en déduire que, alors même que leurs revenus doivent être inférieurs en raison de leur manque de qualification, ces employés sont les plus heureux au travail. Mais grâce à l'aveuglement dogmatique des syndicats, si le 18 mai la Suisse se dote d'un salaire minimum, ils seront les premiers à pointer au chômage.

Le salaire minimum est une aberration économique qui tue l'emploi lorsqu'il est trop élevé et ne sert simplement à rien s'il est raisonnable. Le 18 mai, votez NON.

Michel Paschoud

¹ 22 francs de l'heure, pour être précis.

² http://lentreprise.lexpress.fr/remuneration/13-des-salaries-payes-au-smic_44764.html.

³ <http://www.24heures.ch/suisse/bataille-rage-salaire-minimum/story/11215424>.

⁴ Ibidem.

⁵ <http://www.rts.ch/info/suisse/3687519-les-suisses-satisfaits-de-leur-situation-professionnelle.html>.



Oui, certes, la Suisse est belle et le sera encore davantage quand vous aurez lu le dernier tome des œuvres de l'écrivain, journaliste et critique d'art vaudois Paul Budry (1883-1949), œuvres publiées par les Cahiers de la Renaissance vaudoise sous la houlette d'Yves Gerhard, grand connaisseur de Paul Budry devant l'Éternel.

Bien qu'il s'agisse, dans ce quatrième et dernier tome, de textes rédigés entre 1934 et 1945 par un homme qui fut directeur romand de l'Office national suisse du tourisme de 1934 à 1946 et qui avait donc alors pour mission de faire de la promotion, les articles qui composent *La Suisse est belle*¹ et sont pour la plupart tirés de la revue *Die Schweiz – La Suisse – La Svizzera – Switzerland, Revue mensuelle de l'Office national suisse du tourisme, des CFF, des PTT, etc.*, n'ont rien à voir avec le jargon publicitaire actuel. C'est de la belle et bonne littérature, où la poésie côtoie l'humour. En voici un exemple:

Les oiseaux en détresse

Heureusement pour la gent volatile, les hivers ne sont pas tous aussi meurtriers que certain hiver 1931, qui, par un retour inopiné,

La Suisse est belle

faucha d'un coup des milliers d'alouettes rentrées de leur villégiature au Midi, sur la fausse nouvelle que le printemps était là. C'était pitié de voir, sur la plaine d'Areuse, ces bataillons de petits chanteurs joncher la neige, les pattes en l'air, comme après une Bérézina des oiseaux. Dans le port de Genève, une pointe de gel nocturne vous solidifia la rade, tandis que les troupes de foulques et de mouettes dormaient innocemment, la tête sous l'aile. Au matin, l'on vit l'ahurissant tableau de milliers d'ailes blanches et noires battant l'air au ras de la glace pour s'arracher à la mort froide, et l'on dut briser à coup de rames la vitre de la rade pour libérer ce peuple de bestioles terrifiées. Le long des berges, entre Neuchâtel et Serrières, cerné par le flot glacé, le gibier d'eau se pressait et s'entrechassait à la sortie des bouches d'égout tièdes, comme des clochards autour d'un brasero. Mais tous les hivers sont durs pour les oiseaux, si les hommes ne leur tendent pas la pièce. On dirait que ces concitoyens ailés ne demeurent au pays que pour ne nous faire point de peine, mais qu'ils attendent honnêtement le salaire de leur fidélité. Oubliez seulement de remplir le sachet à grumeaux qui pend à la fenêtre: les mésanges ne se gênent pas pour frapper à la vitre, avec de petits cris, qui doivent signifier en langue mésange: «Et mon dû?»

Les hirondelles, c'est commode. A peine la première feuille tombée aux tilleuls, ça boucle ses valises et ça part pour les Riviera, pour revenir aux pâquerettes. Et l'on vous pose ces coureuses pour des modèles de fidélité! Parlez-moi des braves moineaux, qui, une fois

*établis dans une commune, n'en bougent plus de la vie, partageant en bons paroissiens nos bons et nos mauvais jours. (...)*²

Paul Budry ayant sillonné la Suisse de long en large et de haut en bas, si l'on ose dire, toutes les régions géographiques, linguistiques et culturelles de notre pays apparaissent dans ses articles, qui manifestent l'amour qu'il porte à chacune d'elles, en toute saison.

Les illustrations qui ornent l'ouvrage sont tirées de la même revue que les textes et présentent donc, par la force des choses, un côté désuet plein de charme.

De nos jours, les CFF et La Poste s'adressent aux usagers par l'intermédiaire de *newletters* ou de *spots tv*, la chanson fétiche ferroviaire de 2012 s'appelait *Welcome home*, symbolisait «le glamour ferroviaire qui marche» et constituait un facteur d'harmonie, selon ses concepteurs, qui déclaraient tout uniment: «Avec les CFF, pas de risque de conflit linguistique et culturel – la chanson est en anglais.» Quant aux supports publicitaires proposés par ces mêmes CFF à leurs clients potentiels, ils peuvent revêtir, selon les cas, la forme de *railposters*, de *railprints* ou encore de *gigaposters*.

On me pardonnera donc un sentiment de nostalgie.

Mariette Paschoud

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ICM Imprimerie Carrara, Morges

ISSN 1013-5057

Courriel: courrier@pamphlet.ch

¹ CRV 152, 2014, 231 pages, à commander aux Cahiers de la Renaissance vaudoise, case postale 142, 1814 La Tour-de-Peilz. Commande en ligne: www.ligue-vaudoise.ch.

² Pp. 49-50